



Place Henri Barrona

51530 Moussy

Tél : 03 26 54 04 43

Mail : mairie.moussy@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2024

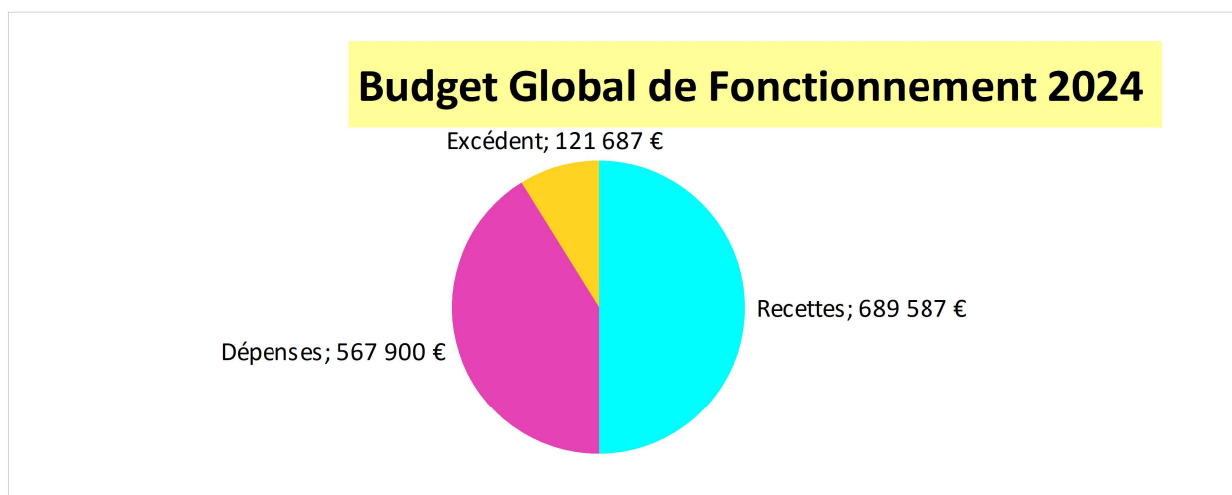
Monsieur le Maire, François Lejeune ouvre la séance à 18h30 en présence de Mesdames SADIÉ et RUELLE, Messieurs LEPOUTRE, MICHEL O, GRASSET, HERMANT, GIRARDIN, CRETE, FRAGET ainsi que Madame BOUCHE, secrétaire de Mairie.

Messieurs LHOMME, COULMIER et MICHEL C sont absents mais ont donné leur procuration.

Monsieur D. LEPOUTRE est secrétaire de séance

Après lecture par le maire et signature par les intéressés des différentes délibérations adoptées lors du précédent Conseil Municipal, l'ordre du jour est abordé.

1°) Approbation du compte du budget 2024 : Il est rappelé que le projet de budget 2024 a été remis aux élus le 28 mars dernier. D. Lepoutre présente ce budget en détail :



- Le total des recettes 2024 est estimé à près de 670 000€ (+3%) dont 532 000€ de recettes fiscales en hausse de 4,75% et 80 987€ de dotations de l'Etat en hausse de 2,28%. Les dépenses de fonctionnement sont budgétées à hauteur de 567 900€. L'excédent de fonctionnement devrait être proche de 121 000€ et permettre de contribuer au gros programme d'investissements prévu ci-dessous.

- Ce programme d'investissements comprendra surtout l'aménagement de l'Espace Intergénérationnel autour du numérique prévu dans les locaux de l'ancienne coopérative estimé à 504 000€ TTC. Le FEADER (Europe) contribuera au financement de cet investissement par le biais d'une subvention octroyée à la Commune à hauteur de 252 000€. La TVA sera remboursée par le Trésor Public en 2025 à hauteur de 84 000€. 168 000€ resteront à la charge de la Commune et seront financés soit par autofinancement, soit par un emprunt, soit par la vente du local place de la Paix. Le Conseil Municipal devra se prononcer sur ce financement lors d'un prochain Conseil Municipal.
- Les autres investissements énumérés ci-après, seront de 349 200€. Les subventions attendues sont de 56 000€.
- *Le tableau ci-dessous reprend en détail l'ensemble des investissements prévus :*

<i>Investissement</i>	€
Espace Intergénérationnel	504000
Grille du cimetière	7000
Aménagement du rond point rue des Prieurés	25000
Trottoirs	40000
Sécurité routière	24000
Cantine	27000
Gardes corps des ponts	12000
Toiture du clocher de l'église	42000
Toiture du vestiaire du terrain de foot	26000
Aménagement des ateliers municipaux	70000
Etude de l'hydraulique des côteaux	50000
Divers	26200
Total hors Espace Intergénérationnel	349200
Total investissements 2024 TTC	853200

- La TVA de l'ensemble du programme sera remboursée en 2025 à hauteur de 142 200€
- Le total des subventions attendues étant de 308 000€, le reste à financer sera de 403 000€. Il sera financé en grande partie par les fonds propres qui étaient de 517 000€ au 31 décembre 2023 et par emprunt et/ou vente de biens immobiliers (local place de la Paix).

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur sa répartition lors d'un prochain Conseil.

Le Conseil Municipal approuve ce budget à la majorité : 8 voix « pour » et 5 voix « contre »

2°) Taxe de séjour :

Monsieur F Lejeune **propose au Conseil Municipal de fixer les taxes de séjour 2025 selon le tableau ci-dessous :**

Type de logement	€
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 5 étoiles	3,2
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 4 étoiles	2,2
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 3 étoiles	1,3
Hôtels, résidences de tourisme et meublés 2 étoiles	1
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement	2,50%

Le Conseil Municipal vote pour cette proposition à l'unanimité

3°) Travaux d'effacement des réseaux 2025-2026 : approbation de la solution technique proposée par le SIEM

Suite à la présentation et au vote du budget 2024 et suite à l'estimation de ce projet d'effacement des réseaux en 2025-2026 (1 000 K€ TTC), un long débat s'est développé autour des capacités financières de la Commune à engager tout ces travaux. Un tableau prévisionnel de financement sur 4 ans a été présenté par D. Lepoutre. Le Conseil Municipal devra faire un choix lors d'un prochain Conseil Municipal avant de se prononcer sur la programmation de ce chantier auprès du SIEM et de l'Agglo.

D'autre part, le quorum pour le vote de cette décision n'étant pas atteint, il est décidé de la reporter au prochain conseil.

4°) Questions diverses :

- **Etude hydraulique des côteaux pour l'aménagement des chemins ruraux** : ce sujet a été développé en même temps que l'étude du budget. L'estimation est de 50K€ et sera financée par l'octroi d'une subvention de 80%, soit 40 K€
- **Elections Européennes** : un tableau pour la tenue du bureau a été établi ce jour même
- **Statue du rond point** : La Commission « Fleurissement et Embellissement » regrette un manque d'informations et de concertations sur la mise en place du projet qu'elle a initié et porté jusqu'à ce jour. M le Maire précise que le socle qui supportera cette statue dépend de la commission sécurité et qu'il est toujours à l'étude. Il entend le porter jusqu'à son terme avec toutes les personnes qui se sentent concernées.

Le prochain Conseil Municipal est fixé le mardi 14 mai 2024

- à 18h pour voter la programmation des travaux d'effacement des réseaux par les élus non concernés par ces travaux
- à 18h30 pour l'ensemble du Conseil Municipal.

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée vers 21h